

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 AOUT 2022

L'an deux mil vingt-deux, le 18 août à 20h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de Jean-Louis COUREAU, Maire de PUYMIROL.

Présents : COUREAU DURRUTY SOULA MIQUEL MÜNCH STUTTERHEIM KRIEGER

Absents : PECHABADEN, MARCHAND, SAMARUT, JACQUEL, TREBOSC, DUVAL

Pouvoirs : PECHABADEN à MÜNCH, MARCHAND à SOULA, SAMARUT à KRIEGER, TREBOSC à MIQUEL, DUVAL à COUREAU

Après l'ouverture de la séance, Monsieur Jacques SOULA est élu au poste de Secrétaire de séance,

Nombre des membres :

en exercice : 13

présents : 7

Ordre du jour de la séance :

- Décision modificative budgétaire
- Décisions du Maire
- Questions diverses

2022-0037 : Décision modificative budgétaire n°2**INVESTISSEMENT**

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
1641 (16) : Emprunts en euros	48 608,00		
2031 (20) - 148 : Frais d'études	-48 608,00		
	0,00		

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
022 (022) : Dépenses imprévues	-5 120,00		
66111 (66) : Intérêts réglés à l'échéance	5 120,00		
	0,00		
Total Dépenses	0,00	Total Recettes	

Monsieur Anthony MIQUEL demande des informations sur les chapitres d'où provient le financement transvasé.

Monsieur le Maire explique qu'afin de pouvoir payer dans les délais impartis l'échéance du prêt bancaire en cours, il est nécessaire de provisionner les chapitres adéquats tant en investissement (capital) qu'en fonctionnement (intérêts).

Pour ce faire, les moyens financiers proviennent du chapitre « Dépenses imprévues » et de l'opération d'investissement « Aménagement de la Bastide ».

POUR : 12 CONTRE : 0 Abstention : 0

VOTÉE A L'UNANIMITÉ.

Decisions du Maire

- Néant

Questions diverses

- Demande d'extension du réseau des lignes bus de l'Agglo d'Agen pour les personnes vulnérables : initiative de Marie-France SALLES, Maire d'Engayrac
- Fêtes d'Agen
- Nouvelles restrictions des prélèvements d'eau : entrée en vigueur le lundi 15 août 2022
- Aménagement du lac : point sur le projet
- Fréquentation de la piscine municipale
- Décollement du liner de la piscine réparé sans retard
- Privatisation de l'espace public par certains administrés : interdiction formelle
- Arrêts minute : problématiques de stationnement permanents verbalisés

à 20 h 55 l'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée

Le Maire, Jean-Louis COUREAU



Le Secrétaire de Séance, Jacques SOULA

